

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU  
MAIRE**

**Service Évènementiel**

FB/CD/MD/AD

**DECISION N° 26-12159**

Le MAIRE de VILLEPARISIS,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** la délibération n°2022-01/02-01 du Conseil Municipal en date du 15 Février 2022 donnant délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 et L. L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le 4ème alinéa de ladite délibération susnommée,

**CONSIDERANT** la nécessité de conclure un contrat pour un spectacle à l'occasion de la fête du printemps qui se déroulera le samedi 11 avril 2026.

**CONSIDERANT** la proposition faite par le prestataire MonkeyKwest demeurant au 3, Rue Lapeyrère 75018 PARIS.

**DECIDE**

**Article 1**

Le contrat est passé en application des articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique, dans le cadre d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Le contrat n° C26028 est attribué au prestataire MonkeyKwest, demeurant 3 Rue Lapeyrère 75018 PARIS ;

Le contrat est conclu pour un montant de 2 940€ HT soit 3 528€ TTC.

La prestation se déroulera le samedi 11 avril 2026 à la Place Jacques Chirac – 77270 VILLEPARIS

**Article 2**

Les dépenses relatives à ce marché sont inscrites au budget communal de l'exercice concerné.

**Article 3**

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces s'y rapportant.

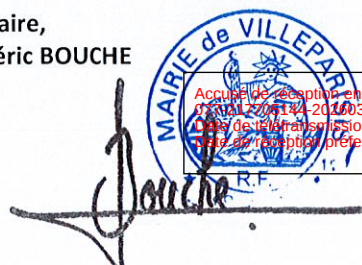
**Article 4**

Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable Public Assignataire de Meaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux, à Madame la Comptable des finances publiques de Meaux et portée à la connaissance du Conseil Municipal.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à VILLEPARISIS, le 24 février 2026

Le Maire,  
Frédéric BOUCHE



Accusé de réception en préfecture  
N° 270144-20160323-26 12159-AR  
Date de transmission : 23/03/2026  
Date de réception préfecture : 23/03/2026



# Escape Game pour la Mairie de Villeparisis

Mairie de Villeparisis

Louis GREUGNY

Référence : 20260204-164619079

Création du devis : 4 février 2026

Expiration du devis : 5 mai 2026

Devis créé par : paul Chassagnac

paul@monkeykwest.com

+33677117670

## Commentaires de paul Chassagnac

Date de la prestation : 11 Avril 2026

### Planning prévisionnel :

Arrivée sur site pour nos animateurs : **11h**

Démarrage à **13h**

Durée du jeu : **1h**

Derniers départs : **18h**

Fin de prestation à **19h**

Rangement + repli du matériel

Adresse de l'évènement : à préciser

occasion : Fête de l'environnement

Nb de joueurs attendus : **200 pers**

Nb d'animateurs prévus : **2**

Contact client présent le jour J : à préciser

### Nos besoins

Un branchement électrique standard

2 Barnums 3x3 ou équivalent avec Murs

2 tables + chaises

8 barrières vauban

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20260323-26\_12159-AR  
Date de télétransmission : 23/03/2026  
Date de réception préfecture : 23/03/2026

## Produits et services

| Article et description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Quantité | Prix unitaire | Total             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------|-------------------|
| <b>Prestation Escape Game</b><br>- La création et le paramétrage d'un parcours de jeu un parc de la commune : Jeu Escape Game "Les Salvateurs" ou "Arsène Lupin et le casse temporel" pour les Familles<br>+ Enfants (6 12 ans) : 150 joueurs ( sur une base de 5 joueurs par équipes )<br>- L'animation de l'Escape Game outdoor par nos équipes : 2 animateurs prévus.<br>- La création de la plateforme d'inscription personnalisée online<br>- Un Kit de communication réseaux sociaux | 1        | 2 700,00 €    | 2 700,00 €        |
| <b>Frais de déplacement</b><br>3€ / Km                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 1        | 240,00 €      | 240,00 €          |
| <b>Option personnalisation pour "Arsène Lupin et le casse temporel"</b><br>Personnalisation de 4 énigmes en lien avec l'histoire de la commune                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 0        | 600,00 €      | 0,00 €            |
| <b>Option jeu ados /adultes : Opération Greenfinger</b><br>configuration d'un 2eme Jeu pour les Ados / Adulte                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 0        | 200,00 €      | 0,00 €            |
| Sous-total Unique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |          |               | 2 940,00 €        |
| TVA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |          |               | 588,00 €<br>20 %  |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |          |               | <b>3 528,00 €</b> |

## Conditions d'achat

### Conditions Générales de Vente – Prestations Villes / Escape Games Géants MonkeyKwest

#### Préambule

MonkeyKwest, SAS au capital de 30 300 €, siège : 3 rue Lapeyrère, 75018 Paris, RCS Paris 837 940 998 (« MonkeyKwest » ou « le Prestataire »), conçoit, organise et anime des animations immersives grand public, dont des Escape Games géants indoor/outdoor pour collectivités, municipalités et établissements publics.

#### 1. Objet

Les présentes encadrent les prestations suivantes : conception du jeu, paramétrage, installation, exploitation, animation, mise à disposition du matériel (iPads, accessoires, décors), encadrement par nos animateurs, et restitution du site.

#### 2. Contrat

Le devis ou la proposition commerciale accepté(e) par la Ville (ou l'entité publique contractante) vaut contrat et emporte acceptation des présentes Conditions Générales de Vente. Le signataire déclare disposer du pouvoir de représenter la collectivité.

#### 3. Disponibilités

Les prestations sont soumises aux disponibilités de MonkeyKwest et de ses équipes.

#### 4. Participants et organisation

L'estimation du nombre de participants est indicative. Le tarif porte sur la prestation en elle-même, non sur un nombre garanti de joueurs.

#### 5. Conditions techniques, accès et sécurité

La Ville s'engage à garantir l'accès au site au moins 2h avant le début de l'évènement pour l'installation, assurer la sécurité du site, la gestion des flux et la signalisation des zones sensibles, et veiller à la conformité des zones de jeu (absence d'obstacles dangereux, travaux, zones interdites, etc.).

MonkeyKwest décline toute responsabilité en cas d'accident, chute ou tout dommage subi par un participant, ceux-ci relevant de la responsabilité de la collectivité organisatrice.

La sécurisation des attroupements, des circulations, des espaces dangereux et des zones piétonnes incombe à la Ville.

#### 6. Matériel – Caution – Dégradations

MonkeyKwest fournit les tablettes iPads, accessoires et décors nécessaires.

Les participants doivent présenter une carte d'identité en dépôt pour emprunter une tablette.

En cas de casse, vol ou dégradation volontaire, MonkeyKwest pourra facturer jusqu'à 400 € HT par iPad au Client.

#### 7. Dérives comportementales et interruption

La Ville doit fournir, si nécessaire, des moyens humains (agents municipaux) pour prévenir incivilités, agressions, dégradations ou troubles à l'ordre public.

MonkeyKwest se réserve le droit d'interrompre un jeu sans remboursement si la sécurité des joueurs ou de l'équipe est compromise.

#### 8. Annulation – Report – Intempéries

8.1 Intempéries / météo / impossibilité outdoor : Aucune annulation n'est possible pour cause météo. La prestation sera intégralement facturée et un report sans frais sera proposé à une date ultérieure, valable 12 mois après la date initiale.

8.2 Annulation par la Ville : Plus de 30 jours avant l'évènement : la Ville reste redevable de 50 % du montant total ; report sans frais possible. Moins de 30 jours avant l'évènement : 100 % du montant total ; report sans frais possible.

Accusé de réception en préfecture  
N° 217705144-20260326-217705144  
Date de télétransmission : 23/03/2026  
Date de réception préfecture : 23/03/2026

**Des questions ? Contactez-moi**



paul Chassagnac  
paul@monkeykwest.com  
+33677117670

Monkey Kwest Escape Game  
Adresse siège : 3 rue Lapeyrere  
Paris, 75018

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20260323-26\_12159-AR  
Date de télétransmission : 23/03/2026  
Date de réception préfecture : 23/03/2026

**Force majeure**

En cas de force majeure avérée (attentat, pandémie, interdiction préfectorale, catastrophe naturelle, etc.), MonkeyKwest ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'exécuter la prestation. Un report sans frais sera proposé dans les 12 mois suivant la date prévue.

**Propriété intellectuelle**

Scénarios, mécaniques, parcours, médias, puzzles, contenus en réalité augmentée, éléments numériques et supports restent la propriété exclusive de MonkeyKwest.

La Ville bénéficie d'un droit d'usage limité à l'évènement prévu au devis. Toute reproduction, réutilisation ou adaptation ultérieure est strictement interdite.

**Droit à l'image et communication**

La Ville est responsable de l'obtention des autorisations nécessaires concernant l'image des participants.

MonkeyKwest est autorisé, sauf refus écrit avant l'évènement, à utiliser le nom de la Ville, son logo et des photos/vidéos de l'évènement pour ses supports de communication et références.

MonkeyKwest ne diffuse jamais d'images d'enfants reconnaissables sans autorisation spécifique.

**Obligation de moyens et responsabilités**

MonkeyKwest met en œuvre tous les moyens nécessaires au bon déroulement de l'évènement. Sont exclus : dommages, vols, pertes ou dégradations affectant les biens des participants.

La responsabilité de MonkeyKwest est plafonnée au montant HT perçu pour la prestation concernée.

**Assurance**

MonkeyKwest est couvert en Responsabilité Civile Professionnelle pour les dommages engageant directement sa responsabilité.

**Signature**

---

Signature

---

Date 24/02/2026

---

Nom (en majuscules)

BOUCHE FRÉDÉRIC,  
Maire de Villeparisis

